

**SESSION DU 24 et 25 JUIN 2013**

**INTERVENTION DE YVAN DRUON**  
***Au nom du Groupe Communiste***

Concernant le rapport N° 22 - ADEVIA

Monsieur le Président, mes cher(e)s collègues

Fin 2008, alors que les responsables d'Artois développement et de la Sepac décidaient de s'unir pour créer Adevia, notre groupe votait contre cette décision. Les raisons de cette opposition étaient multiples mais surtout, nous redoutions alors le développement déraisonnable de cette nouvelle SEM tant en termes de missions que de rayon d'action jusqu'à aboutir à une situation de quasi-monopole. Ceci cadre mal avec notre conviction que la meilleure façon de travailler et de contrôler les choses est d'avoir affaire à des structures à taille humaine.

Il y a un peu plus d'un an, nous apprenions que les difficultés financières d'Adevia étaient telles que la SEM comptait demander de l'argent aux collectivités actionnaires par le biais d'une avance en compte courant d'associés. Nous avons alors demandé la réalisation d'un audit qui nous permette d'examiner avec précision la situation réelle de la société et la façon de remédier à ces difficultés. Nous avons d'ailleurs regretté à l'époque que cet audit ne réalise qu'un état des lieux sans pour autant nous proposer de pistes plus concrètes que nous aurions pu explorer pour tenter de remettre ADEVIA sur les rails d'une meilleure santé financière.

Tout de suite après cette étude réalisée par le cabinet Primexis, le groupe majoritaire décidait, par le biais d'une délibération qu'on ne pouvait faire autrement que d'accorder cette avance de 4.5 millions €.

A cette occasion, nous avons redouté que cette avance ne soit que la première du genre tant la situation de la SEM était précaire.

Certains d'entre vous nous expliquaient alors que « *si rien n'était entrepris, dans 1 an, 2 ans, 3 ans, on recommencerait l'opération* ». (L. Duporge).

Vous nous disiez, Monsieur le président, que la situation « *nous échappait complètement* ». La réponse était bien peu satisfaisante au regard des sollicitations dont nous sommes l'objet puisque cela revient à dire que nous ne sommes bons qu'à payer les pots cassés.

On peut toujours parler de l'urgence qu'il y a à donner de l'argent mais y a t'il eu la même diligence d'Adevia à examiner d'autres orientations stratégiques et une autre gouvernance ? Autre question d'ailleurs : cette société doit-elle définir seule ces choix cruciaux ? Y a t'il eu une rencontre entre les collectivités actionnaires pour tenter de définir un plan d'intervention au-delà de la recapitalisation ? Nous ne pensons pas que le changement de nom de cette SEM soit la priorité sauf à croire que cela suffira à gommer la réalité aux yeux de partenaires potentiels et de la population.

Nous avons entendu parler de « *responsabilité collective* ». Nous ne pouvons pas être d'accord avec cette façon de voir les choses. La responsabilité incombe aux décideurs de cette SEM. On pourrait évoquer un manque de participation des administrateurs ainsi qu'un défaut de vigilance quant aux orientations prises par certains techniciens mais surtout on peut s'interroger sérieusement sur cette attitude qui a consisté à laisser Adevia faire ce que l'on appelle de « la cavalerie » comme l'a reconnu d'ailleurs le représentant du Crédit agricole lors d'un Conseil d'administration.

Comment des représentants de banques toujours si consciencieux, si tatillons, lorsqu'il s'agit de préserver leurs arrières en accordant des emprunts ont-ils pu laisser s'opérer ainsi cette fuite en avant ? Comment est-il possible que de tels déficits apparaissent aussi soudainement dans une société qu'on nous présentait chaque année comme florissante à moins que les comptes présentés n'aient pas toujours reflété la réalité ?

Je rappelle d'ailleurs que ce sont ces mêmes établissements bancaires qui sont aujourd'hui sur le point d'accorder de nouveaux emprunts, avec à la clé la récupération d'intérêts, et sans prise de risque réelle puisqu'ils se tournent toujours vers nous pour garantir les emprunts. Je souligne d'ailleurs que le taux d'endettement d'Adevia est très important puisqu'il s'agit, selon l'audit de Primexis, de 176 millions € au 31 décembre 2012 (sans compter les filiales).

Nous avons beaucoup entendu dire qu'Adevia avait retiré des épines du pied de plusieurs collectivités, qu'elle leur avait rendu bien des services. Le seul service qu'Adevia se devait de rendre aux collectivités, c'était de mettre un savoir-faire à leur disposition pour les aider à penser et à réaliser des aménagements cohérents et porteurs sur leur territoire. Si d'autres services ont été rendus, ils n'avaient pas lieu d'être et il est peu de dire qu'ils nous coûtent aujourd'hui très chers.

Et puis, une question simple nous vient à l'esprit : combien d'autres « besoins nouveaux » vont émerger dans les prochains mois ? Jusqu'où faudra-t-il aller dans le sauvetage de cette société, à supposer qu'un sauvetage soit réellement possible ?

Où en est Adevia dans le remboursement des quelque 10 millions de dettes fournisseurs ?

Le Département a pour vocation de développer des projets et des services à destination de nos populations. L'argent public est fait pour cela et non pour combler les éventuels déficits de toutes les structures dans lesquelles nous sommes parties prenantes, et elles sont nombreuses. A force de créations de SEM, de syndicats mixtes et autres associations, nous finissons par perdre le contrôle sur des structures qui sont pourtant censées être à notre service.

La conséquence de la mauvaise gestion d'Adevia, ce n'est pas seulement la perte possible pour le Conseil général des millions d'avance et de recapitalisation, la conséquence de cette situation :

- C'est aussi le spectre des garanties d'emprunt qui risquent d'être activées avec tous ce que cela comporte comme entraves aux investissements futurs des collectivités concernées.

- C'est également des chantiers qui pourraient s'arrêter, déstructurant ainsi les communes touchées.

- Et puis, c'est aussi l'impact sur l'emploi. Il s'agit tout d'abord des salariés de la SEM elle-même qui, comme toujours en pareil cas, sont les premières victimes des difficultés

financières de la société. Il s'agit aussi de l'onde de choc qui risque de se propager dans toutes les PME du BTP qui travaillent sur les chantiers d'Adevia, et qui pourrait aboutir à la perte de centaines d'emplois.

Je voudrais ouvrir une parenthèse concernant le personnel d'Adevia. J'attire l'attention sur le fait que la SEM rémunérait ses personnels - dont nous ne doutons pas des capacités - à un niveau très supérieur à ce que nos collectivités peuvent se permettre de faire, ce qui risque de nous priver de leurs compétences.

Si nous ne pouvons qu'être satisfaits lorsque des salariés gagnent bien leur vie, est-il, par contre, besoin de préciser à quel point les 170.000 € annuel du directeur et les 2.000 € d'indemnités mensuelles et la voiture de fonction prévus pour le président nous paraissent indécents alors même que la réduction de la masse salariale va se solder par le licenciement de la moitié des effectifs.

Alors, non, je le répète, nous ne pouvons adhérer à l'idée d'une « *responsabilité collective* ». Parce que les conséquences de toute cette affaire sont graves pour l'ensemble de la collectivité, et parce que la transparence ne doit pas être qu'un vain mot lorsqu'il s'agit de l'utilisation de l'argent public, il ne peut être question pour nous de continuer à combler des déficits sans que les responsabilités de ce désastre annoncé soient clairement établies.

Je reprendrais volontiers les propos d'un de nos collègues qui rappelait que le premier à dire que la terre était ronde avait été pris pour un fou alors qu'en définitive elle est bel et bien ronde. Sans prétendre détenir la vérité en toute chose – car là nous serions fous -, il me semble que le point de vue des groupes minoritaires pourrait être pris un peu plus au sérieux. Le débat et la démocratie y gagneraient sans doute car la démocratie, ce n'est pas seulement laisser les gens s'exprimer et leur demander de voter, c'est aussi être véritablement à l'écoute et examiner avec attention les arguments de chacun.

En tout état de cause, le groupe communiste ne prendra pas part au vote.